

## Analyse enquête Territoires de projet et Covid-19

### Préparer l'avenir

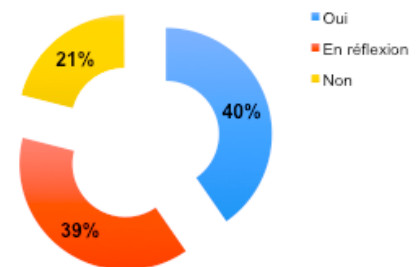
Face à la crise sanitaire sans précédent que nous traversons, l'ANPP a lancé une enquête auprès des Territoires de projet, afin de recueillir leurs ressentis sur la période en cours, les dispositions exceptionnelles prises ou encore la poursuite de leurs missions et la préparation de l'après-crise.

---

### UNE REACTIVITE QUI N'A PAS FAIBLI

Parmi la centaine de réponses réceptionnées, une part significative (40%) des Territoires de projet considèrent qu'une évolution de leurs missions sera engagée suite à la crise sanitaire que nous traversons, contre 21% qui se reconcentreront sur leurs missions traditionnelles. Pour les 39% en cours de réflexion, il est évoqué le côté prématuré de cette décision, mais surtout l'attente de l'installation de la nouvelle gouvernance.

Evolution de vos missions post-Covid19



En tout état de cause, à la question de savoir quelles sont les missions ou actions prioritaires pour l'après-crise, on peut d'ores et déjà noter, et de manière unanime, la volonté de dresser un bilan sur les conséquences de la crise sur plusieurs volets : économique, commercial, agricole, touristique, mais aussi sur le système de santé local et les impacts préjugés positifs sur la qualité environnementale.

Parmi les priorités identifiées pour la reprise de l'activité des Territoires, unanimement et en toute logique, est mentionné l'installation des nouveaux exécutifs. Ensuite, concernant les axes prioritaires de travail post-déconfinement, ils relèvent de plusieurs domaines :

- soit par l'identification d'une carence sur un champ d'action non-engagé par les acteurs locaux et jugé nécessaire dans et suite à la période vécue :
  - Evoluer pour tendre à la résilience du territoire
  - Réinventer notre cohésion territoriale et sociale par le projet et les solidarités et travailler sur un contrat éco-social post-Covid19
  - Penser et accompagner la relocalisation d'entreprises et de productions
  
- soit pour le renforcement des moyens à mobiliser sur une mission portée :
  - Accompagner la structuration de la gouvernance alimentaire et les PAT
  - Porter une réelle et ambitieuse politique de santé publique de proximité
  - Soutenir pleinement le tissu économique local et associatif en souffrance
  
- soit par la prise de conscience de réalités criantes observées lors de la crise sanitaire, malgré des signaux faibles repérés, notamment en matière sociale :
  - Renforcer les usages du numérique, dont la fracture est territoriale et sociale
  - Endiguer ce sentiment d'abandon de certaines populations et être plus à l'écoute
  - Travailler avec les populations en situation d'addiction, pour lesquelles la période a été particulièrement anxiogène
  - Mieux identifier les foyers exposés aux violences familiales
  
- soit sur des aspects organisationnels et de gouvernance :
  - Inscrire durablement le télétravail et les visioconférences
  - Anticiper d'autres contraintes similaires avec le remplacement du parc informatique par des équipements portables, la dématérialisation généralisée des dossiers et la mise en place du RGPD
  - Développer le réseau des territoires de projet par région, pour faciliter les échanges de bonnes pratiques

## UNE ASPIRATION A PLUS D'AUTONOMIE

Aussi, parmi les mesures et actions que les Territoires souhaitent (au moins 40% des répondants) : le développement économique. Autant l'animation du tissu économique local est traditionnellement dévolue aux Territoires de projet, et il mérite d'être renforcé, autant il est souhaité que d'autres missions, relevant de la compétence intercommunale du "développement économique" leur soient confiées. A titre d'exemple, la création de fonds de solidarité et de fonds d'aides à destination des PMI/PME territoire a été observée, portée par des syndicats mixtes. Avec cette crise sanitaire, les Territoires ont pu noter très largement, un tissage ou plutôt une consolidation des liens entre le Pays et les acteurs économiques locaux. Le tissu entrepreneurial s'est souvent naturellement tourné vers les Territoires de projet pour un accompagnement personnalisé dans leur démarche, tant dans la mise à disposition d'informations, que d'accompagnement proprement parlé.

Pour plus de la moitié des Territoires, l'alimentation et la gouvernance alimentaire seront au cœur de leurs prochaines politiques (parfois comme nouvel axe, souvent de manière renforcée) : l'accompagnement à la structuration des filières productives locales, l'organisation des restaurations collectives publiques et privées, la mise en place d'un projet alimentaire territorial, la sensibilisation au "produire et consommer local".

Au regard de la prochaine législation Loi 3D (décentralisation, différenciation et déconcentration), les Territoires de projet se prononcent pour l'expérimentation et la différenciation sur plusieurs sujets :

- Transfert de la compétence "développement économique" et "mobilité" à l'échelle supra-communautaire
- Conditionner la contractualisation à l'exemplarité éco-environnementale, sur la base de la Charte interministérielle de la contractualisation Etat / Collectivités locales et de la norme ISO 37101 "Management de projets durable", incluant systématiquement la résilience territoriale comme objectif à poursuivre
- Inscrire une définition du projet de territoire, projet partagé, à l'échelle de plusieurs bassins de vie et du bassin de mobilité
- Dématérialisation et simplification des démarches administratives pour se reconcentrer sur le lien social et l'animation des réseaux d'acteurs (réalisation d'un guide dédié, et formation des agents Etat pour cette évolution structurelle)
- D'une manière plus globale, revoir le contrat éco-social territorial, dans lequel un ambitieux volet santé sera inséré
- Mener une toute aussi ambitieuse politique nationale de relocalisation économique de la production et du travail, incluant le télétravail, à laquelle prendrait part les Territoires de projet

